

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 46
Nombre de délégués représentés 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 221

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-89
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le seize septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Olivier GIRAUD (Commune d'Écouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mme Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Gérald VERGET (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsout), M. James DEBAISIEUX et Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), MM. Bernard VERMEULEN et Patrick LEPEUVE (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), M. Dominique KUDLA et Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Claudine FLESSATI, déléguée de la commune de Goussainville.

Pouvoir :

Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsout, donne pouvoir à M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsout.

OBJET :

Raccordement du hameau de la sucrerie situé à MARLY-LA-VILLE sur le réseau intercommunal d'eaux usées du syndicat avec le SICTEUB – convention n° 653

Le comité syndical,

Après avoir entendu le rapport de Mme Marie-Claude CALAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 2 juillet 2015 autorisant le Président du SICTEUB à signer la convention relative au raccordement du hameau de la sucrerie situé à MARLY-LA-VILLE sur le réseau intercommunal d'eaux usées du syndicat,

Vu le projet de convention relatif au raccordement du hameau de la sucrerie situé à MARLY-LA-VILLE sur le réseau intercommunal d'eaux usées du syndicat avec le SICTEUB,

Délibération n° 2015-89

Objet : Raccordement du hameau de la sucrerie situé à MARLY-LA-VILLE sur le réseau intercommunal d'eaux usées du syndicat avec le SICTEUB – convention n° 653

Considérant la nécessité de procéder au raccordement du hameau de la sucrerie situé à MARLY-LA-VILLE sur le réseau intercommunal d'eaux usées du syndicat,

Considérant la nécessité d'autoriser le Président à signer la convention relative au raccordement du hameau de la sucrerie situé à MARLY-LA-VILLE sur le réseau intercommunal d'eaux usées du syndicat avec le SICTEUB,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention n° 653 relative au raccordement du hameau de la sucrerie situé à MARLY-LA-VILLE sur le réseau intercommunal d'eaux usées du syndicat avec le SICTEUB,
- **Prend acte que** les crédits sont inscrits au budget eaux usées chapitre 70, article 70611,
- **Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette convention.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

Guy MESSAGER

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.